

Nous, Giuseppe Castagna et Thomas Colcombet, nous proposons respectivement à la direction et à la direction adjointe de l'IRIF.

Au vu des fonctions que nous avons remplies au sein de l'IRIF lors de ces cinq dernières années (directeur adjoint et responsable d'équipe, respectivement) cela n'étonnera personne que nous souhaitons que la prochaine direction s'inscrive dans la continuité de la précédente. Pour cela, il n'est peut-être pas superflu de rappeler les principaux axes d'action de l'actuelle direction :

- création et structuration du service administratif : recrutement des agents, organisation, dématérialisation des procédures, mise en place de bases de données ;
- organisation scientifique et décisionnelle : mise en place du comité de direction, de l'articulation entre les pôles et les équipes, cadrage de l'utilisation du conseil de laboratoire ;
- transparence : mise en place de procédures claires et documentées, création et mise à jour d'un intranet le plus exhaustif possible, communication régulière par la lettre de l'IRIF ;
- cadre de vie et cohésion : accueil de nouveaux arrivants, commission égalité, charte de l'IRIF, création d'événements/journées communes, initiatives en faveur des jeunes mamans, attention portée aux membres non-francophones, bourses IRIF pour jeunes chercheuses ;
- suivi et soutien : entretiens individuels pour les nouveaux arrivants, suivi des étudiants et mise en place de correspondants doctorants, mentorat, aide à la mobilité et aux invitations ;
- communication : refonte du site web, news, compte Twitter, recrutement d'une assistante de communication, coordination avec et actions envers les tutelles.

Notre intention est de poursuivre, de renforcer, et si nécessaire d'adapter, toutes ces actions.

D'un point de vue scientifique, nous pensons que le rôle de la prochaine direction sera de faciliter la mise en place des directions scientifiques issues des pôles et l'animation scientifique des équipes thématiques. Les discussions et les arbitrages se dérouleront dans les différentes instances du laboratoire : conseil de direction, conseil de laboratoire ou encore réunions des responsables des équipes thématiques. La direction se limitera à effectuer la synthèse et la modération de ces interactions. En effet, il nous semble qu'au vu de la richesse, de la qualité et de la largeur de spectre des recherches menées à l'IRIF, l'imposition d'une direction scientifique venant d'en « haut » serait contre-productive. Bref, nous nous efforcerons de créer les meilleures conditions possibles pour la poursuite et le développement des recherches qui se font à l'IRIF. Résumons brièvement les actions principales que nous souhaitons mettre en œuvre :

- renforcer l'attractivité de l'IRIF pour des chercheurs titulaires des postes de moyenne durée (par exemple les bourses Marie-Curie) ;
- renforcer le rôle de l'IRIF dans la soutenabilité écologique avec des programmes et des actions spécifiques : faciliter les missions de durée plus longue pour les membres de l'IRIF comme pour les visiteurs, utiliser la centralité de l'IRIF et de Paris pour faire de l'IRIF un hub de passage Européen pour les visiteurs sur le continent, sensibiliser et former les membres du laboratoire sur ces questions ;
- participer à l'élaboration, favoriser et soutenir en collaboration avec l'UFR et la faculté de sciences toute action ou projet visant aider les enseignants-chercheurs dans l'exercice de leurs fonctions ;
- favoriser les mobilités de longue durée (>3 semaines) des doctorants, renforcer leur accompagnement tout au long de leur thèse ;
- veiller à la poursuite et au soutien des actions sur des sujets prioritaires tels l'égalité et la transparence ;
- consolider la plateforme informatique de Sophie Germain et doter la recherche de l'IRIF d'une assistance au développement logiciel sous la forme d'un ingénieur de recherche titulaire ou sur projet ;
- renforcer le support informatique aux utilisateurs pour les membres de l'IRIF ;

- enrichir les différentes bases de connaissances administratives (cartographie des collaborations internationales, interdisciplinaires et des partenariats industriels, suivi plus détaillé des dépenses) en y impliquant les responsables des équipes thématiques ;
- renforcer le soutien que l'administration de l'IRIF apporte aux montages de projets et aux réponses aux appels d'offre.

Cela nécessitera non seulement la collaboration, mais aussi l'aide de nos tutelles. Il s'agira en particulier de consolider les procédures et de mieux établir les canaux de communication avec l'administration de l'université, car ceux-ci ne se sont pas encore stabilisés depuis la création de l'Université Paris Cité.

Même si la situation de l'IRIF s'est objectivement améliorée lors de ces dernières années, au moins pour ce qui concerne un certain nombre d'aspects administratifs et organisationnels, nous sommes bien conscients que de nombreuses difficultés nous attendent. En premier lieu, nous devons faire face à la tension croissante sur les locaux et au début prochain de travaux de mise aux normes de notre bâtiment qui s'accompagneront de nuisances et de fermetures partielles sur une période d'au moins une année. Pour affronter ces problèmes et les défis qui nous attendent nous comptons sur un effort collégial et une interaction permanente entre les membres du laboratoire et la direction. N'hésitez pas à venir à tout moment échanger avec nous pour discuter du quotidien et de l'avenir de l'IRIF.